



Le « **FORUM PERMANENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EUROPÉENNE** » est né de l'initiative de l'ensemble des associations de culture fédéraliste qui, en 1995, se cherchaient des alliés dans la société civile afin de bâtir une réelle démocratie européenne. Cette initiative fit l'objet d'un Appel lancé à un grand nombre de réseaux de la société civile et du monde du travail par la Conférence des présidents des conseils nationaux du Mouvement Européen International, réunis à Bonn le 21 septembre 1995. Le 26 novembre 1996, le **FORUM** affichait sur la porte du Conseil (le bâtiment Juste Lipse à Bruxelles), symbole de l'immobilisme et de l'Europe des bureaucraties nationales, L'APPEL DE BRUXELLES « CONSTRUIRE L'EUROPE POUR TOUS » pour inviter l'Union à « retrouver sa légitimité » : « *NOUS, CITOYENS DE L'UNION EUROPÉENNE, PROCLAMONS QUE LE TEMPS EST VENU DE DONNER UN NOUVEL ESSOR À L'UNION DE NOS PEUPLES. L'UNION DOIT ÊTRE FONDÉE SUR LA PERSONNE HUMAINE(...).* »

## OBJECTIFS

Le **FORUM** a pour objectifs de produire et de communiquer de l'information, d'être un lieu de rencontres et de rassemblement, ainsi que de promouvoir et mener des actions de tous ordres en vue de réaliser :

- d) Une citoyenneté européenne active,
- e) Une démocratie européenne représentative, participative et paritaire,
- f) Une gouvernance favorisant de meilleures synergies entre les institutions européennes et la société civile, dans le respect du principe de subsidiarité et de proportionnalité.

Le **FORUM** encourage la participation active, par le biais de leurs associations, des femmes et des hommes d'Europe à la construction d'une Union européenne fondée sur des valeurs constitutionnelles partagées de paix, de démocratie, de respect de la personne humaine et d'égalité des femmes et des hommes, de solidarité et de reconnaissance mutuelle des diversités culturelles, bref d'une Union prête à affronter les défis du 21<sup>ème</sup> siècle.

## REALISATIONS

Depuis sa fondation, l'action du **FORUM** s'est concentrée sur les thèmes suivants obtenant des résultats concrets et déterminants pour la société civile européenne :

### CHARTRE DES CITOYENS ET CITOYENNES

Dès 1996, le **FORUM** a lancé une réflexion collective concernant l'élaboration d'une Charte des Citoyens et Citoyennes ; cette réflexion s'est traduite dans un projet de Charte, adopté au Capitole à Rome en mars 1997, à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire des Traités de Rome. L'idée a été reprise par le Conseil européen de Cologne (juin



1999) qui a lancé la 1<sup>ère</sup> Convention, celle qui élaborera la Charte des Droits Fondamentaux proclamée à Nice (décembre 2000).

### DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE, PARTICIPATIVE ET PARITAIRE

Le **FORUM** a été présent à l'occasion des Conseils européens de Turin (mars 1996), de Florence (juin 1996), d'Amsterdam (juin 1997) et de Luxembourg (novembre 1997) - a participé activement à la mobilisation de la société civile à Tampere (décembre 1999) - a été à l'origine du Carrefour de la société civile à l'occasion du Conseil de Nice (décembre 2000) - a activement contribué à la constitution de l'Assemblée citoyenne du 13 au 15 décembre 2001 et a participé aux groupes de contacts de la 2<sup>ème</sup> Convention (2002 – 2003). Dans le cadre de ces débats, le **FORUM** a avancé des propositions qui ont été reprises sous la section démocratie participative du projet de Traité Constitutionnel et du Traité de Lisbonne. Par la suite, le **FORUM** a été sollicité, par le Comité économique et social européen (CESE), à participer aux travaux de son Groupe de Liaison avec les organisations et réseaux européens de la société civile. Enfin, le **FORUM** s'est largement investi, dans le cadre des AGORA CITOYENNES organisées par le Parlement européen, pour que la société civile européenne prenne conscience de sa responsabilité dans la réussite de cette initiative.

## NOUVEAU « PROJET » POUR L'UNION

### UNE APPROCHE RADICALEMENT NOUVELLE

« L'Europe des citoyens est en retard et exige une approche radicalement nouvelle »<sup>6</sup> car l'on tend vers une Europe « a-citoyenne »<sup>7</sup>. Le fossé entre les citoyens et l'UE est dénoncé depuis la Déclaration de Laeken et un groupe de membres du **FORUM** le rappelait encore en mai 2006<sup>8</sup>. Une approche radicalement nouvelle implique que la société civile puisse coopérer avec l'UE pour accélérer la transition vers une « nouvelle économie » et « un nouveau rêve européen ». Les systèmes actuellement en place sont inadéquats pour « relancer la capacité d'innovation de l'Union ». Son système de gouvernance actuel n'est pas adapté pour faire face aux facteurs de changement du 21<sup>ème</sup> siècle. Il faut que l'Union européenne instaure un **ESPACE PUBLIC EUROPÉEN** et soit la première **ENTITÉ POLITIQUE QUI REFONDE LA SOUVERAINETÉ SUR SES CITOYENS (EMPOWERING)**.

<sup>6</sup> Rapport Lamassoure, *Le citoyen et l'application du droit communautaire*.

<sup>7</sup> Defraigne Pierre in *La Libre Belgique*, du 9 juillet 2008.

<sup>8</sup> *PLAN B, Les Citoyens face à l'Union européenne*, Editions LABOR, Mai 2006.



## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le **FORUM** entend :

5. Proposer **UNE CONSULTATION PANEUROPÉENNE DES CITOYENS** dans toute l'Union pour sortir de la crise du Traité de Lisbonne, précédée de la rédaction par la société civile, avec le Parlement européen, d'un projet de **DÉCLARATION D'INTERDÉPENDANCE** définissant une nouvelle vision commune de la raison d'être de l'Union.
6. Encourager la poursuite de l'initiative des **AGORA CITOYENNES** par le Parlement européen, et susciter l'évaluation, par la société civile, des premières expérimentations de cette initiative afin de dégager les principes qui devraient permettre de la pérenniser,
7. Rédiger un **MÉMORANDUM « 2009-2014 »**, adressé aux partis politiques européens en prévision des élections de juin 2009, et en débattre largement au cours de la campagne électorale,
8. Nourrir la réflexion de la société civile sur le **BUDGET DE L'UE**, un sujet qui sera crucial au cours de la session 2009-2014 du Parlement européen,

## BIENS ET DROITS COLLECTIFS

Comme il le fit en 1996 pour ce qui est devenu la Charte des Droits Fondamentaux, le **FORUM** propose aujourd'hui aux associations et centres de recherche une nouvelle étape : l'élaboration en commun – sur le même mode interactif – d'une « **CHARTRE EUROPÉENNE DES BIENS COLLECTIFS/PUBLICS ET DES DROITS COLLECTIF** ».

Le monde est face à la pire situation depuis la grande dépression de 1929 avec la triple menace d'écroulement du crédit, de la hausse du prix de l'énergie et du changement climatique qui, conjugués, menacent de produire une dégradation de la vie et du monde tels que nous les connaissons. L'appropriation, de biens communs telle l'eau fait débat. La mondialisation telle que connue jusqu'ici est en profond changement et, déjà, l'Europe et les économies émergentes modifient leurs relations. A plus ou moins long terme, la responsabilité sociale et environnementale s'en trouvera en être un des enjeux dans un double contexte. D'abord, en raison du changement climatique et de la rareté de certaines ressources, on risque d'assister, à propos de l'accès à certaines ressources, à des changements politiques et économiques brutaux voire des conflits militaires<sup>9</sup>. D'autre part, la vision des biens collectifs et des droits collectifs n'est pas forcément la même en Europe et dans les économies émergentes qui sont pour l'instant des investisseurs massifs dans des domaines clefs de l'économie européenne et ce alors qu'il est probable que « la guerre des capitalismes aura lieu »<sup>10</sup>. Il faut, dès lors, par une Charte Européenne

<sup>9</sup> Des rapports commencent à se préoccuper de risques géopolitiques des changements climatiques, signalons les rapports du GBN (Global Business Network) commandés par le Ministère de la Défense américaine.

<sup>10</sup> *La Guerre des Capitalismes aura lieu*, Le Cercle des Economistes, Edition Perrin, 2008.



des Biens Collectifs/Publics et des Droits Collectifs, fixer un cadre nouveau ! Le **FORUM** propose de procéder en plusieurs étapes pour chacune desquelles il appelle à un travail en commun de la société civile européenne.

## UNE ALLIANCE DES ETATS DES MERS CASPIENNE, NOIRE ET MÉDITERRANÉE

Depuis le mois de mai 2006, le **FORUM** propose de débattre d'une nouvelle approche des relations de l'Union Européenne avec ses voisins et les questions d'élargissement, de sécurité humaine, du grand marché intérieur, de la paix au Moyen-Orient et du Caucase, de la sécurité d'approvisionnement en eau et en énergie, des droits de la personne, d'un contrat avec la jeunesse : une **ALLIANCE DES TROIS MERS** inspirée des succès européens que furent la Communauté du Charbon et de l'Acier et le Processus d'Helsinki.

## REJOINDRE LE FORUM

Le **FORUM** est une organisation ouverte et démocratique. Les représentants de la société civile comme les citoyens (« experts » et « ordinaires ») ont vocation à participer aux travaux en cours et à alimenter la réflexion à court, moyen et long terme, sur l'avenir de l'UE. Le **FORUM** offre ainsi une plateforme de réflexion et de mise en relation de la société civile européenne entre elle tout comme vis-à-vis des institutions européennes. Si l'information, la réflexion et l'action européennes vous animent, contactez-nous.

## CONTACT :

COURRIEL : [COORDINATION@FORUM-CIVIL-SOCIETY.ORG](mailto:COORDINATION@FORUM-CIVIL-SOCIETY.ORG)

SITE INTERNET : <http://www.forum-civil-society.org>

SIÈGE SOCIAL : Square de Meeûs, 25 – 1000 Brussels – Belgique

SECRETARIAT ET ADMINISTRATION : Avenue du Rond Point, 10 – 1330 Rixensart – Belgique

TEL +32 (0)2 652 27 82 - FAX +32 (0)2 652 27 82

*NB. Le Forum Permanent de la Société Civile est une organisation sans but lucratif. Afin de conserver son indépendance, le **FORUM** privilégie l'autofinancement et les donations. Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez utiliser les références bancaires ci-dessous. Merci :*

R.C.Bruxelles n° 862510142 - Banque ING - IBAN n° BE67 3101 7673 4187 - BIC : BBRUBEBB